

La Chausseria.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018

Attestation du Rapport financier annuel 2018

Comptes sociaux

Annexe des comptes

Tableau des résultats financiers

Tableau de flux de trésorerie

Rapport de Gestion

Rapports du Commissaire aux Comptes

LA CHAUSSERIA
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 Rue de Passy 75016 PARIS
R.C.S. PARIS B 660 800 798

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Virginie PHILIP



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 68 RUE DE PASSY 75016 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 6 6 0 8 0 0 7 9 8 0 0 8 7 9		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 13 11 12 20 11 8			
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 300 000	2 037 132
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	66 590	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	432 947	155 180
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	102 000	102 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	225 523	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	101 533	
	TOTAL (II)		BK	1 799 537	2 621 368
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	362 495	1 106 835
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	60 634	60 634
	Autres créances (3)	BZ	CA	94 005	94 005
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	2 950 468	2 950 468
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)		CK	362 495	4 211 942
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 995 342	2 162 032
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		1A	60 000	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété * Immobilisations :	Stocks :			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

	Brut	Amortissement_x000D_Dépréciations	Net au 31/12/18 ex 12 mois	Net au 31/12/17 ex 12 mois
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 337 132	1 300 000	2 037 132	2 037 132
Autres immobilisations incorporelles	66 590	66 590	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	588 127	432 947	155 180	75 794
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières	102 000		102 000	
Participations et créances rattachées	225 523	0	225 523	387 523
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	101 533	0	101 533	101 837
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 420 905	1 799 537	2 621 368	2 602 286
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 469 330	362 495	1 106 835	1 283 123
Créances				
Clients et comptes rattachés	60 634		60 634	54 669
Fournisseurs débiteurs	34 725		34 725	1 467
Personnel	3 600		3 600	6 700
Etat, Impôts sur les bénéfices	55 680		55 680	70 351
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				178 530
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 950 468		2 950 468	2 627 921
Charges constatées d'avance	0		0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 574 437	362 495	4 211 942	4 222 761
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 995 342	2 162 032	6 833 310	6 825 048

Désignation de l'entreprise		LA CHAUSSERIA SA	Néant	*
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		DA	1 830 021
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	294 760
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	183 002
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	3 487 377
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(23 106)
	Subventions d'investissement		DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	5 772 054
	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques		DP	200 000
DETTE(S) (4)	Provisions pour charges		DQ	356 897
		TOTAL (III)	DR	556 897
	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
Compte régul.	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	54 131
	Dettes fiscales et sociales		DY	447 646
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	2 582
	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		TOTAL (IV)	EC	504 359
	Ecart de conversion passif *		ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 833 310
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
	Écart de réévaluation libre		ID	
	Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

	Net au 31/12/18 ex 12 mois	Net au 31/12/17 ex 12 mois
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 830 021	1 830 021
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	294 760	294 760
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	183 002	183 002
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	3 487 377	3 585 590
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	-23 106	-98 214
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 772 054	5 795 159
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	200 000	173 638
Provisions pour charges	356 897	345 459
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	556 897	519 097
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts	0	0
Découverts et concours bancaires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 131	32 085
Dettes fiscales et sociales	447 646	475 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 582	3 353
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES	504 359	510 792
Ecarts de conversion - Passif	0	0
TOTAL PASSIF	6 833 310	6 825 048

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 4 334 173 FB 23 748 FC 4 357 921	
	biens *	FD	
	Production vendue	FE	
	services*	FH	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ 4 334 173 FK 23 748 FL 4 357 921	
	Production stockée*		
	Production immobilisée*		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		
	Autres produits (1) (11)		
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 5 082 728	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS 1 660 064	
	Variation de stock (marchandises)*	FT 19 503	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU 89 213	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW 792 369	
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX 80 857	
	Salaires et traitements*	FY 1 133 176	
	Charges sociales (10)	FZ 341 982	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*	
	Sur immobilisations	GA 34 558	
	- dotations aux provisions	GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC 362 495	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD 556 897		
Autres charges (12)	GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF 5 071 114	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG 11 614	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL 5 164	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	
	Différences positives de change	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
	Total des produits financiers (V)		GP 5 164
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	
	Différences négatives de change	GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	Total des charges financières (VI)		GU
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV 5 164
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW 16 778	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 33
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 33
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 39 917
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 39 917
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (39 884)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ
Impôts sur les bénéfices *		HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP
	- Crédit - bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9
	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

	du 01/01/18 Au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 Au 31/12/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	4 357 921	4 448 012
Production vendue	0	0
Production stockée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur amortissements et provisions	724 807	538 450
Autres produits	0	0
Total	5 082 728	4 986 462
Achats de marchandises	1 660 064	1 598 187
Variation de stock (m/ses)	19 503	135 604
Achats de m.p & aut.approv.	89 213	73 165
Variation de stock (m.p.)	0	0
Autres achats & charges externes	792 369	858 832
Impôts, taxes et vers. assim.	80 857	83 186
Salaires et Traitements	1 133 176	1 315 534
Charges sociales	341 982	399 343
Amortissements et provisions	953 950	593 327
Autres charges		173 638
Total	5 071 114	5 230 817
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 614	-244 354
Produits financiers	5 164	39 771
Charges financières		606
Résultat financier	5 164	39 166
Opérations en commun	0	0
RESULTAT COURANT	16 778	-205 189
Produits exceptionnels	33	265 323
Charges exceptionnelles	39 917	158 348
Résultat exceptionnel	-39 884	106 975
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	-23 106	-98 214

SOCIETE LA CHAUSSERIA
S.A. au Capital de 1 830 021 Euros
Siège Social : 68 Rue de Passy – 75016 PARIS
SIRET : 660 800 798 01257
R.C.S. PARIS B 660 800 798

ANEXE DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1964 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- immobilisations incorporelles (droit entrée)	9 ans
- constructions	20 ans
- installations techniques	5 à 10 ans
- matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel et mobilier de bureau	5 ans

En application des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06, notre entreprise n'a pas identifié de composants autres que ceux qui figurent déjà dans ses immobilisations. De même, aucune valeur résiduelle identifiable et/ou chiffrable ne peut être attribuée aux immobilisations dans l'état actuel de nos connaissances, notre société n'ayant pas une stratégie de revente régulière de ses biens et matériels. Enfin, les durées d'utilité antérieurement retenues et objectivement conformes aux usages professionnellement reconnus n'ont pas été modifiées.

b) Immobilisations incorporelles

Concernant la valeur des éléments incorporels figurant à l'actif du bilan, il n'existe pas, en matière de commerce de chaussures, d'indices de perte de valeur et il a donc été procédé à des tests de recherches de dépréciations de valeurs. Ceux-ci ont consisté à déterminer les évolutions de chiffres d'affaires de chaque magasin sur trois ans, d'une part, et à rapprocher ses tendances de la valeur d'achat inscrite à l'actif du bilan.

Rappel de nos fonds de commerce au 31 Décembre 2018 :

- 1 boutique à MONTPELLIER
- 1 boutique à TOULON
- 1 boutique à NANTES
- 1 boutique à MARSEILLE
- 2 boutiques à LYON
- 2 boutiques à BORDEAUX
- 1 boutique à ANTIBES
- 2 boutiques à AIX EN PROVENCE
- 4 boutiques à PARIS

Lorsque notre analyse a fait ressortir une possible perte de valeur, il a été procédé à une demande d'évaluation par des cabinets spécialisés immobilier et/ou un expert en retenant les critères suivants :

- Raisonnement ville par ville et, à l'intérieur de chaque ville,
- par quartier,
- prix d'achat historique,
- loyer actuel
- surface
- offre ou transaction possible, soit en vente de fonds de commerce, soit surtout en valeur de droit au bail, car le Marché des fonds de commerce de chaussures pour femmes est devenu totalement inexistant.

Le poids respectif de ces différents critères nous a permis d'arrêter avec toute la prudence requise la valeur actuelle des fonds de commerce et de provisionner les valeurs de fonds de commerce existantes, lorsque la valeur actuelle se trouvait notamment inférieure à la valeur nette comptable.

C'est ainsi qu'en 2016, 7 fonds de commerce avaient fait l'objet d'une dépréciation pour un montant total de 900 000 €.

Sur l'exercice 2018, aucun élément ne permet de modifier ou compléter les provisions existantes au 31/12/2018.

Les éléments incorporels figurant au poste fond commercial se décomposent de la façon suivante :

- prix d'acquisition du droit au bail de 3 magasins avant 1980	277 152
- prix Marque	282 000
- prix d'acquisition du droit au bail de 8 magasins	1 387 980
- prix d'acquisition du droit au bail des 5 magasins achetés en 2012	1 390 000

TOTAL

3 337 132

STOCKS :

Les stocks de marchandises ont été évalués au dernier prix d'achat facturé par les fournisseurs.

Les frais accessoires d'achat n'ont pas été incorporés dans la valeur d'inventaire, étant comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature, leur montant n'étant pas significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et la valeur de réalisation probable a été effectuée lorsque le prix d'achat est supérieur au prix de vente H.T.

CREANCES ET DETTES : Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DISPONIBILITE : Les liquidités en banque et caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS : Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33
--	----

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion.....	39 917
--	--------

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION : Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS :

II – 1- Engagements financiers : Néant

II – 2 Composition du Capital

Le Capital d'élève à 1 830 021 euros représenté par 480 166 actions de 3.81 euros.

II – 3 Rémunérations allouées aux dirigeants en raison de leurs fonctions :

Organes d'administration : Madame PHILIP Virginie – Administrateur et PDG – 132 000 € (salaire brut 2018)

II – 4 Ventilation de l'effectif au 31.12.2018

* Cadres (y compris Gérants Magasins)	6
* Employés	34
	40

II – 5 Accroissement ou allègement de la Charge Fiscale future

Effet du mouvement des provisions réglementées sur le résultat et sur la charge fiscale future : néant

ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE

ALLEGEMENT FUTUR DE LA BASE DE L'IMPOT	
Congés payés + Charges	70 764
1% Construction	5 060
Indemnité de fin de carrière	356 897

II – 6 Provision Indemnité de fin de carrière

Pour l'année 2018, la dotation s'élève à 11 438 €, et elle s'élève à 356 897 €.

Les droits acquis par les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans au 31/12/2018 ont été calculés conformément à la nouvelle règle de calcul au 27/11/2017 du code du travail.

II – 7 Provisions pour pertes et charges

Dès l'arrêt favorable de la Cour d'Appel de LYON réduisant d'environ 25 % le montant de nos loyers, ce qui nous a permis de recevoir un remboursement de loyers, à compter d'Octobre 2013, d'un montant de 166 644 €, notre propriétaire, la SCI LYON 2, nous a notifié, en date du 19/12/2018, le non-renouvellement des baux de nos deux magasins de LYON.

Notre préjudice sera très élevé car nous sommes installés à LYON depuis 1985, et notre clientèle fidèle nous permet de réaliser 25 % de notre chiffre d'affaires total.

La fermeture de ces magasins va affecté le résultat de notre Société, et engendrer des frais très importants afférents aux licenciements du personnel (environ 120 000 €), aux frais de transferts (environ 10 000 €), pertes sur stocks (environ 70 000 €) frais de recherche de nouveaux locaux, etc....

En conséquence, nous avons fait une première provision de 200 000 €.

II – 8 - Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 12 000 € Hors Taxes.

III – AUTRES INFORMATIONS :

III – 1 Comptes de régularisation

Congés payés	88 065
Charges sociales à payer	120 730
Impôts et Taxes à payer	51 966
TVA Décembre	70 642
Fournisseurs Factures non parvenues	51 000

Le montant du Crédit d'Impôt CICE s'élève à 55 680 €.

III – 2 Information sur la Société de fabrication ESMERALDA au Portugal (notre participation : 51% du Capital)

Au cours de l'exercice en cours, celle-ci a réalisé un Chiffre d’Affaires de 1 778 605 €, et un résultat net d’environ 97 342 € après 87 372 € d’amortissements

III – 3 Partie liée

Partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations
ESMERALDA	Filiale	225 523 €	Prêt sans intérêt, remboursé à compter de 2015

IV – Informations sur l'exercice en cours 2019

Le Chiffre d’Affaires a diminué de 12% sur le 1^{er} trimestre 2019 par rapport au 1^{er} trimestre 2018.

Nos magasins sont situés dans les centres villes (PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, MONTPELLIER, NANTES), et depuis Novembre 2018, à cause des manifestations des « gilets jaunes », tous les Samedis nous perdons 50 % du Chiffre d’Affaires.

En conséquence, compte tenu de la conjoncture actuelle, nous prévoyons pour l'année 2019 une perte du Chiffre d'Affaires d'environ 12 %.

V – Liste des filiales et participations

ANNEXES /

Documents liasse fiscale :

- 1- Imprimé n° 2054
2- Imprimé n° 2055
3- Imprimé n° 2056
4- Imprimé n° 2057

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA												*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
INCORP.	Constructions	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1 66 590		D8	2		D9
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 337 132			KE		KF
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Terrains				KG				KH			KI
		Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ				KK			KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM				KN			KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				KP				KQ			KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS				KT			KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		389 142		KW			KX 91 001
		Matériel de transport *				KY		43 378		KZ			LA 22 942
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		41 664		LC			LD
		Emballages récupérables et divers *				LE				LF			LG
		Immobilisations corporelles en cours				LH				LI			LJ
FINANCIÈRES	Avances et acomptes					LK				LL			LM
	TOTAL III					LN		474 184		LO			LP 113 943
	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M			8T
	Autres participations					8U		387 523		8V			8W
	Autres titres immobilisés					1P				1R			1S
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		101 837		1U			1V 1 160
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						LQ		489 360		LR			LS 1 160
						ØG		4 367 266		ØH			ØJ 115 103
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		1	CØ	2		DØ	3	66 590	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO			LV			LW		3 337 132	1X
CORPORELLES	Terrains		IP			LX				LY			LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA				MB			MC
		Sur sol d'autrui	IR			MD				ME			MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS			MG				MH			MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ				MK			ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			MM				MN		480 143	MO
		Matériel de transport	IV			MP				MQ		66 320	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS				MT		41 664	MU
		Emballages récupérables et divers*	IX			MV				MW			MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ				NA			NB
	Avances et acomptes		NC			ND				NE			NF
TOTAL III				IY		NG				NH		588 127	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU				M7			ØW
	Autres participations		IØ			ØX		60 000		ØY		327 523	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1			2B				2C			2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E		1 464		2F		101 533	2G
	TOTAL IV		I3			NJ		61 464		NK		429 056	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			ØK		61 464		ØL		4 420 905	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		LA CHAUSSERIA SA										Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY			EL			EM							
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE	66 590		PF			PG							
Terrains			PI			PJ			PK			PL						
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ						
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU						
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX			PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	341 838		QE	23 792		QF			QG	365 630					
	Matériel de transport		QH	32 543		QI	6 066		QJ			QK	38 609					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	24 008		QM	4 700		QN			QO	28 708					
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT						
TOTAL III			QU	398 389		QV	34 558		QW			QX	432 947					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	464 979		ØP	34 558		ØQ			ØR	499 537					
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	M9			N1			N2			N3			N4					
TOTAL I				N7			P6			P7			P8					
Autres immob. incorporelles		TOTAL II		Q2			Q3			Q5			Q6					
Terrains				Q9			R1			R3			R4					
Constructions	Sur sol propre			R7			R8			S1			S2					
	Sur sol d'autrui			S5			S6			S8			S9					
	Inst. gales, agenc. et am. des const.			T3			T4			T6			T7					
Inst. techniques mat. et outillage				U1			U2			U4			U5					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers			U8			U9			V2			V3					
	Matériel de transport			V6			V7			V9			W1					
	Mat. bureau et inform. mobilier			W4			W5			W7			W8					
	Emballages récup. et divers			X2			X3			X5			X6					
	TOTAL III						X4						X7					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL									NM								
TOTAL IV																		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ			NR			NS		NT	NU			NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																	
Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9						
Primes de remboursement des obligations												SP						
												Z8						
												SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA						Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	345 459	356 897	4Z	345 459
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	173 637	5W	200 000	5Y
	TOTAL II	5Z	519 096	TV	556 897	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	1 300 000	6B	6C	6D 1 300 000
	- corporelles	6E		6F	6G	6H
	sur immobilisations	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
	- titres mis en équivalence	9U		9V	9W	9X
	- titres de participation	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	- autres immobilisations financières (1)*					
	Sur stocks et en cours	6N	205 709	6P	362 495	6R 205 709
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	1 505 709	TY	362 495	TZ 205 709
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	2 024 805	UB	919 392	UC 724 805
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise :		LA CHAUSSERIA SA		Néant <input type="checkbox"/>									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut									
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations		1		A 1 an au plus								
	Prêts (1) (2)		UL	225 523 <th>UM</th> <td>60 000</td> <th>UN</th> <td>165 523</td>	UM	60 000	UN	165 523					
	Autres immobilisations financières		UP		UR		US						
	Clients douteux ou litigieux		UT	101 533	UV		UW	101 533					
	Autres créances clients		VA										
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prétes ou remis en garantie * (antérieurement constituée*))		UX	60 634		60 634							
	Personnel et comptes rattachés		ZI										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UY	3 600		3 600							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	UZ										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VM										
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VB										
		Divers	VN										
	Groupe et associés (2)		VP	55 680		55 680							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VC										
	Charges constatées d'avance		VR	34 725		34 725							
	TOTaux		VS										
RENOVIS	(1)	Montant des	VT	481 695	VU	214 639	VV	267 056					
			VD										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	1	A 1 an au plus	2	A plus d'1 an et 5 ans au plus	3	A plus de 5 ans	4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	54 131		54 131							
Personnel et comptes rattachés			8C	171 262		171 262							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	120 730		120 730							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	103 688		103 688							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	51 966		51 966							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 582		2 582							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTaux			VY	504 359	VZ	504 359							
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 Euros

Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET : 660 800 798 01 125

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
(Art.133, 135 et 148 du DECRET sur les sociétés commerciales)
(En Euros)

NATURE DES INDICATIONS	2014	2015	2016	2017	2018
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021
b) Nombre d'actions émises	480 166	480 166	480 166	480 166	480 166
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'Affaires Hors Taxes	5 028 045	4 881 013	4 380 131	4 448 012	4 357 921
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	227 442	278 771	136 009	130 301	206 037
c) Impôts sur les bénéfices	42 673	44 034			
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	154 895	-220 764	-934 667	-98 214	-23 106
e) Montant des bénéfices distribués (1)					
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,38	0,49	0,28	0,27	0,43
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,32	-0,46	-1,95	-0,20	-0,05
c) Dividende versé à chaque action (2)					
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	44	45	44	38	40
b) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	403 869	392 479	355 938	399 343	341 982
c) Montant de la masse salariale	1 219 485	1 232 845	1 222 141	1 231 103	1 124 424

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les Gérants.

(2) Si le montant des actions a varié au cours de la période de références, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du Capital.

LA CHAUSSERIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS

SIEGE : 68 RUE DE PASSY

75016 PARIS

RCS PARIS B 660 800 798

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total Situation Nette
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres en auto-contrôle	
CAPITAUX PROPRES N-2 (2016)	1 830 021	294 760	5 144 785	-934 667				5 893 371
Affectation en réserves				934 667	-934 667			
Distributions de dividendes								
RESULTAT N-1 (2017)				-98 214				-98 214
CAPITAUX PROPRES N-1 (2017)	1 830 021	294 760	6 079 452	-98 214				5 795 157
Affectation en réserves				98 214	-98 214			
Distributions de dividendes								
Variation de capital								
RESULTAT N (2018)				-23 106				-23 106
CAPITAUX PROPRES N (2018)	1 830 021	294 760	6 177 666	-23 106				5 772 051

**Tableau synthétique des engagements hors bilan (2018)
NEANT**

**Tableau des mouvements immobilisations et amortissements (2018)
(en euros)**

	Mouvements 2018			Total Valeur nette Au 31/12/2018
	Soldes Au 01/01/2018	Augmentation	Résultats Diminution	
Immobilisations	4 367 265	115 103	61 464	4 420 904
Amortissements	464 980	34 558		499 538
A déduire				
Valeur nette	3 902 285	80 545	61 464	3 921 366

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 euros

Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET : 660 800 798 01257

R.C.S.Paris B 660 800 798

LA CHAUSSERIA**Tableau de flux de trésorerie
(en euros)**

	Exercice 2018	Exercice 2017
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	-23 106	-98 214
Elimination des charges et produits sans incidence		
Sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	72 360	212 448
Variation des impôts différés		
Plus values de cession, nettes d'impôt	0	
Marge brute d'autofinancement	49 254	114 234
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-326 932	36 958
Flux net de trésorerie généré par l'activité	376 186	77 276
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisation	-115 103	-21 077
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	61 464	232 250
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-53 639	211 173
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Emissions d'emprunts et avances conditionnés		
Remboursements d'emprunts et avances conditionnés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		
	322547	
Trésorerie d'ouverture	322 547	288 449
Trésorerie de clôture	2 627 921	2 339 472
	2 950 468	2 627 921

LA CHAUSSERIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS

SIEGE SOCIAL : 68 Rue de Passy 75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 660 800 798

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice social écoulé (01 JANVIER 2018 au 31 DECEMBRE 2018) et pour soumettre, à votre approbation, les comptes dudit exercice.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera, dans son rapport, toutes les informations, quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport, est annexé, conformément à l'article R-225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 4 357 921 € contre 4 448 012 € pour l'exercice précédent, soit une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 2 %.

Le résultat courant d'exploitation 2018 avant impôt ressort positif de 16 778 € ; celui-ci, au 31/12/2017 ressortait négatif de – 205 189 €.

Après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat 2018 ressort déficitaire de 23 106 € contre (98 214 €) en 2017.

Dès l'arrêt favorable de la Cour d'Appel de LYON réduisant d'environ 25 % le montant de nos loyers, ce qui nous a permis de recevoir un remboursement de loyers, à compter d'Octobre 2013, d'un montant de 166 644 €, notre propriétaire, la SCI LYON 2, nous a notifié, en date du 19/12/2018, le non-renouvellement des baux de nos deux magasins de LYON.

Notre préjudice sera très élevé car nous sommes installés à LYON depuis 1985, et notre clientèle fidèle nous permet de réaliser 25 % de notre chiffre d'affaires total.

La fermeture de ces magasins va affecté le résultat de notre Société, et engendrer des frais très importants afférents aux licenciements du personnel (environ 120 000 €), aux frais de transferts (environ 10 000 €) pertes sur stocks (environ 70 000 €), frais de recherche de nouveaux locaux, etc....

En conséquence, nous avons fait une première provision de 200 000 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- La Société ESMERALDA a réalisé un chiffre d'Affaires de 1 778 605 € pour l'exercice 2018, et un résultat net de 97 342 € après 87 372 € d'amortissements.

La Société ESMERALDA rembourse en raison de 5 000 € par mois, le prêt qui nous lui avions consenti pour acheter les murs et le matériel de l'usine.

PREVISIONS ET PLAN POUR L'ANNEE 2019

A ce jour, nous exploitons 15 boutiques.

- 4 magasins à PARIS – *Effectif de 7 salariées réparties sur les 4 magasins*
- 2 magasins à LYON – *Effectif de 6 salariés*
- 1 magasin à NANTES – *Effectif de 2 salariées*
- 1 magasin à MONTPELLIER – *Effectif de 2 salariées*
- 2 magasins à AIX EN PROVENCE (Rue Bédarrides – Rue Nazareth) – *Effectif de 4 salariées*
- 2 magasin à BORDEAUX (Place Gambetta – Rue Sainte Catherine) – *Effectif de 4 salariés*
- 1 magasin à TOULON – *Effectif de 2 salariées*
- 1 magasin à ANTIBES – *Effectif de 2 salariées*
- 1 magasin à MARSEILLE – *Effectif de 2 salariées*

Le Chiffre d’Affaires a diminué de 12% sur le 1^{er} trimestre 2019 par rapport au 1^{er} trimestre 2018.

Nos magasins sont situés dans les centres villes (PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, MONTPELLIER, NANTES), et depuis Novembre 2018, à cause des manifestations des « gilets jaunes », tous les Samedis nous perdons 50 % du Chiffre d’Affaires.

En conséquence, compte tenu de la conjoncture actuelle, nous prévoyons pour l’année 2019 une perte du Chiffre d’Affaires d’environ 12 %.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l’article L-233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application de l’article L-233-7 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après, l’identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social à la clôture de l’exercice.

Personnes possédant plus de 5 % du capital :

Madame Janie PHILIP
 Monsieur Jean Yves GUILLOSSON
 Monsieur Dominique PAULHAC

Personnes possédant plus de 10 % du capital :

Madame Virginie PHILIP

Personne possédant plus de la moitié du capital :

Société PUEYO

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice qui s'élève à 23 016 € au poste « autres réserves »

DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

INFORMATIONS LIÉES À LA RÉGLEMENTATION RSE

Suite aux nouvelles dispositions relatives au RSE, la Société LA CHAUSSERIA n'a pas les critères et sort du dispositif.

INFORMATIONS SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES (article 39-4 du C.G.I)

La Société n'a pas supporté, au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018 de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

- Notre Société n'a pas recours au crédit Fournisseur,
- Elle paie les loyers des magasins d'avance (les loyers sont appelés par trimestre et ils sont payés dès les premiers jours du trimestre)
- Les fournisseurs sont payés comptant dès la livraison avec un escompte.
- Les ventes clients sont des ventes au comptant, donc il n'y a pas de crédit Client.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu										
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)					
(A) Tranches de retard de paiement																	
Nombre de factures concernées																	
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)		0					0										
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)																	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)																	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																	
Nombre des factures exclues																	
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)																	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)																	
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)										

INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX (article L-225-104-1 du Code du Commerce)

I- Mandats des Administrateurs :

L'examen de la situation des mandats d'Administrateur permet de constater que ceux de :

Madame Janie PHILIP,
Mademoiselle Hélène GUILLOSSON,

Expirent à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018.

En conséquence, nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 DECEMBRE 2024.

II-Liste des fonctions des mandataires sociaux dans d'autres Sociétés :

La liste des fonctions des mandataires sociaux dans d'autres Sociétés figure en annexe I du présent rapport.

III-Rémunération des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2018 :

Les informations relatives aux rémunérations perçues par les mandataires sociaux, au cours de l'exercice 2017, figurent en annexe II du présent rapport.

INFORMATIONS RELATIVES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Aucun mandat n'est arrivé à expiration.

Nous vous informons que le montant des honoraires de notre Commissaire aux Comptes est de 12 000 € hors taxes.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 alinéa 6, L. 226-68 alinéa 6 et L.226-10-1 alinéa 1^{er} nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise lequel est inclus dans le présent rapport de gestion par application des dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce.

1. Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées

Figure en annexe I la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par le Président du Conseil d'Administration, les administrateurs.

2. Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4-2° du Code de Commerce, nous vous précisons que les conventions intervenues figurent dans les rapports du Commissaire aux Compte.

3. Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4, alinéa 3, du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit Code.

Délégation de compétence

Néant

Délégation de pouvoirs

Néant

4. Organe choisi pour exercer la direction générale

En application de l'article L.225-37-4 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous précisons que notre Conseil d'Administration a fait le choix du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

4. Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-3 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale versées durant l'exercice à chaque mandataire social.

A perçu au cours de l'exercice écoulé :

Madame Virginie PHILIP – Administrateur et PDG – 132 000 € (salaire brut)

5. Engagement pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux (Code de Commerce, art. L.225-37-3 alinéa 3)

Néant

6. Rémunération des dirigeants : projets de résolutions

Néant

7. Conditions de préparation et d'organisation de travaux du Conseil

1. Présentation du Conseil d'Administration

1.1 Composition du Conseil

Le Conseil d'Administration est, à ce jour, composé de 3 membres. La durée du mandat de chaque administrateur est de 6 années.

Vous trouverez, en annexe au présent rapport les noms des administrateurs en fonction dans la société et dans d'autres sociétés.

2. Conditions de préparation des travaux du Conseil d'Administration

Le Président :

- Arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise,
- Organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration,
- S'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission,

- S'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'Administration est assisté d'un comité d'audit.

3. Conditions d'organisation des travaux du Conseil

3.1 Organisation

Le Président organise les travaux du Conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Le fonctionnement du Conseil n'est pas régi par un règlement intérieur.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires.

3.2 Les réunions du Conseil et la participation aux séances

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président 15 jours à l'avance.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les Commissaires aux Comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'Administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

3.3 Les comptes rendus de séance

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un Administrateur.

3.4 L'information du Conseil

A l'occasion des séances du Conseil, les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Hors séances du Conseil, les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

8. Restrictions apportées aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs délégués

Néant

9. Représentation des femmes et des hommes

A ce jour, le Conseil d'Administration comprend 3 femmes.

10. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités de la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont prévues dans les articles 31 à 36 des statuts de la Société.

Fin du rapport sur le gouvernement d'entreprise

RESOLUTIONS – QUITUS

Nous vous demandons de bien vouloir approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous sont proposées, et donner quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Virginie PHILIP

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Virginie Philip".

**ANNEXE I DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**LISTE DES FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX DANS D'AUTRES
SOCIETES**

Mme Janie PHILIP Administateur et Président Directeur Général de la S.A. PUEYO

Administateur et Président Directeur Général de la S.A.
CHAPEAUX DE FRANCE

Gérante de la S.A.R.L. LA BAIE DOREE

Gérante de la SCI DU LANGUEDOC

Gérante de la SCI DU PERCHE

Mme Virginie PHILIP Administateur de la S.A. PUEYO

Administateur de la S.A. CHAPEAUX DE FRANCE

**ANNEXE II DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE
L'EXERCICE 2018**

Mme Virginie PHILIP – Président Directeur Général – 132 000 € (salaire brut 2018)

Mme Janie PHILIP – Administrateur: néant

Melle Hélène GUILLOSSON – Administrateur : néant

ANNEXE III DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

Liste des filiales et participations

Filiales (plus de 50% du Capital détenu)

ESMERALDA, INDUSTRIA DE CALCADOS, LDA
NIPC : 510509983
Société portugaise



LA CHAUSSERIA

au capital de 1 830 021 €

Siège social : 68 rue de Passy, 75016 PARIS

R.C.S : RCS PARIS 660 800 798

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

Cabinet J. KALPAC & CIE

Siège social : 43 Boulevard de la Blancarde, 13004 MARSEILLE

Membre de la Compagnie Régionale de AIX EN PROVENCE

LA CHAUSSERIA

au capital de 1 830 021 €

Siège social : 68 rue de Passy, 75016 PARIS

R.C.S : RCS PARIS 660 800 798

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

A l'assemblée générale de LA CHAUSSERIA**1) Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

2) Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3) Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

- la note *Principes, règles et méthodes comptables* de l'annexe des comptes annuels concernant les immobilisations incorporelles,
- la note *Méthode et Evaluation d'évaluation et de présentation- § II 7Provisions pour pertes et charges* de l'annexe des comptes annuels concernant la constitution d'une provision pour risques dans l'exercice.

4) Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Évaluation des provisions pour dépréciation des fonds de commerce (note b - paragraphe 3 de l'annexe aux comptes annuels)**

Risque identifié

La valorisation des fonds de commerce doit faire l'objet chaque année d'un test de dépréciation (PCG art 214-15). Ces tests ont pour objet de déterminer si la valeur actuelle est supérieure à la valeur patrimoniale des fonds de commerce.

Nous avons considéré que l'évaluation des fonds de commerce constituait un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à leur évaluation.

Notre réponse d'audit

- Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la société pour évaluer les provisions pour dépréciation de fonds de commerce,
- Apprécier la valeur vénale sur la base d'évaluation de cabinets immobiliers spécialisés et/ou d'expert indépendant obtenue en retenant les critères de :
 - Raisonnement ville par ville et, à l'intérieur de chaque ville,
 - par quartier,
 - prix d'achat historique,
 - loyer actuel
 - surface
 - offre ou transaction possible, soit en vente de fonds de commerce, soit surtout en valeur de droit au bail, car le Marché des fonds de commerce de chaussures pour femmes est devenu totalement inexistant.

- **Reconnaissance du CA**

Risque identifié

Le risque de fraudes sur le CA est important, notamment dans les activités de ventes au détail, répartie sur plusieurs lieux géographiques.

Nous avons considéré que la reconnaissance du CA constituait un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du risque de fraudes, existant par nature sur ce poste.

Notre réponse d'audit

- Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la société pour reconnaître le CA,
- Apprécier les procédures mises en place pour contrôler et valider le CA transmis par les boutiques et comptabilisés

5) Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce (*article L. 225-37-3 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017*) sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurée que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6) Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LA CHAUSSERIA par l'assemblée générale en date du 30/06/2016

Au 31/12/2018, notre cabinet était dans la [IX^{ème}] année de sa mission sans interruption.

7) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

8) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Rapport

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

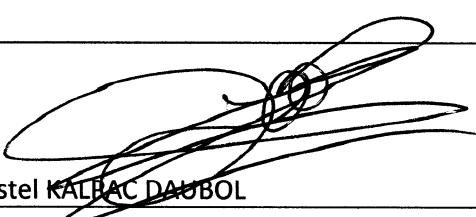
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'Administration, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'Administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'Administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à MARSEILLE, le 19/04/2019

Le commissaire aux comptes

J. KALPAC & CIE



Christel KALPAC DAUBOL

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LA CHAUSSERIA

au capital de 1 830 021 €

Siège social : 68 rue de Passy, 75016 PARIS

R.C.S : RCS PARIS 660 800 798

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31/12/2018

Cabinet J. KALPAC & CIE

Siège social : 43 Boulevard de la Blancarde, 13004 MARSEILLE

Membre de la Compagnie Régionale de **AIX EN PROVENCE**

LA CHAUSSERIA

au capital de 1 830 021 €

Siège social : 68 rue de Passy, 75016 PARIS

R.C.S : RCS PARIS 660 800 798

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET
ENGAGEMENTS REGLEMENTES**
Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagement dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1) Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce.

2) Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

➤ Concernant la Société ESMERALDA :

- ⇒ **Convention de prêt du 03/02/2014** : Afin que la Société ESMERALDA puisse rapidement racheter les murs et le matériel d'une usine en dépôt de bilan, LA CHAUSSERIA lui a versé une somme de 460.523 € en 2012.

Cette somme prêtée sans intérêts, et remboursable en 10 ans, a commencé à être remboursée au 1^{er} février 2015, par mensualité de 5.000 €.

Au 31/12/2018, la somme restant à rembourser est de 225.523 €.

- ⇒ **Convention de redevance Marque** : Afin de pouvoir utiliser la Marque « Janie PHILIP » propriété de LA CHAUSSERIA, la Société ESMERALDA s'engage à verser une redevance égale à 2 % de son chiffre d'affaires annuel. Pour l'année 2018, en accord avec la CHAUSSERIA aucune somme n'a été versée.

➤ Concernant les loyers versés à la SCI LANGUEDOC (Gérante Madame PHILIP) :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| ⇒ au titre du magasin de MONTPELLIER | <u>25.724 € HT</u> |
| ⇒ au titre du magasin de TOULON | <u>26.320 € HT</u> |
| ⇒ au titre du magasin de MARSEILLE | <u>30.000 € HT</u> |

Fait à MARSEILLE, le 19/04/2019

Le commissaire aux comptes

J. KALPAC & CIE


Christel KALPAC DAUBOL